



CAMEROON



**CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LA CRISE
FINANCIERE ET ECONOMIQUE MONDIALE ET SON
INCIDENCE SUR LE DEVELOPPEMENT**

NEW YORK, 24-26 JUIN 2009

**DECLARATION
DE S.E. M. TOMMO MONTHE
AMBASSADEUR, REPESENTANT PERMANENT
DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

NEW YORK, LE 25 JUIN 2009

A vérifier au prononcé

Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord saluer le Président de l'Assemblée générale, le Père Miguel d'Escoto Brockmann qui, dans le contexte international actuel d'interdépendance croissante, a fait preuve d'initiative clairvoyante en convoquant cette Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement.

Je tiens également à saluer les deux co-facilitateurs, l'Ambassadeur Représentant Permanent des Pays Bas et celui de Saint –Vincent-et-les Grenadines pour les efforts qu'ils ont déployés tout au long du processus préparatoire du projet de Document final.

Je salue enfin le Secrétaire Général des Nations Unies S.E.M. BAN KI-MOON et ses collaborateurs pour leur appui constant aux préparatifs des présentes assises.

La crise financière et économique actuelle est particulièrement grave. Ses effets les plus dévastateurs se font ressentir, particulièrement dans les pays les plus pauvres. Le rapport du Secrétaire Général publié en soutien à nos travaux nous en donne une idée assez précise.

En ce qui concerne par exemple mon pays, le Cameroun, les indicateurs font état d'une perte nette de recettes budgétaires hors financements extérieurs de l'ordre 71,3 milliards FCFA (près de 155 millions de dollars) au cours du premier semestre 2009. Cela représente une diminution de 14,2% par rapport à la même période de l'exercice écoulé. Cette situation s'explique notamment par la volatilité des cours et la baisse de la demande de nos produits d'exportation tels que le bois, le coton, l'aluminium et l'hévéa.

A ce tableau sombre se sont aussi ajoutées, entre autres, la chute des cours du pétrole ainsi que la baisse des capitaux et investissements privés. Il en ressort que depuis des mois le Cameroun fait face à une fragilisation de sa balance des paiements, à un risque d'affaiblissement des investissements publics, notamment dans les domaines sociaux et infrastructurels, à une augmentation du taux de chômage et à une réduction du pouvoir d'achat des ménages.

Face à cette situation, et sous l'impulsion du Président de la République S.E.M. Paul BIYA, le Gouvernement camerounais a adopté un train de mesures anticycliques, notamment le développement des secteurs productifs, un meilleur

accès aux marchés, le désenclavement des bassins de production et la poursuite de la construction des infrastructures énergétiques. D'autres mesures prises passent, entre autres, par un effort d'amélioration de l'environnement des affaires et de la gouvernance, une facilitation de l'obtention de la levée du cautionnement bancaire ainsi que la poursuite de l'encadrement du risque.

De concert avec les Opérateurs économiques, le Gouvernement a décidé une réduction des prix des denrées de première nécessité, notamment les produits alimentaires.

Au niveau sous-régional, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale a baissé son taux directeur de 4,75 à 4,5% en mars dernier. Par ailleurs, les pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale ont convenu de la mise en place des mesures d'incitation fiscales et de la création d'un fonds de soutien aux secteurs les plus touchés par la crise. Des actions visant à faciliter l'accès au crédit sont envisagées, notamment en faveur des petites et moyennes entreprises et industries (PME, PMI).

Naturellement, ce train de mesures n'a de sens que s'il est accompagné de financements adéquats. A cet égard, le Cameroun prend acte de la décision du G-20 prise lors de son sommet de Londres, d'injecter plus de mille milliards de dollars dans l'économie mondiale, au travers du FMI. Mon pays est d'avis que l'octroi de ces ressources devrait s'opérer sans conditionnalités afin de soutenir les mesures anticycliques prises par les pays du Sud.

Par ailleurs, il faudrait noter que les ressources susvisées ne peuvent à elles seules couvrir les besoins urgents exprimés par les pays en développement. Il y a donc lieu d'explorer des sources de financements additionnels.

Il n'est pas inutile de rappeler la nécessité de mettre résolument en œuvre l'engagement trentenaire des pays riches de consacrer 0,7% de leur Revenu National Brut à l'Aide Publique au Développement.

A la suite de la Commission Stiglitz, l'on peut également envisager que les pays riches, en même temps qu'ils soutiennent financièrement leurs économies, consacrent aux pays du Sud 1% des fonds alloués à leur plan de relance. Une telle initiative rentrerait dans le cadre d'un plan de redressement économique mondial de nature à assurer une sortie collective de la crise. Bien entendu, il s'agit-là d'une

mesure dont la concrétisation demande une volonté politique réelle de la part des partenaires au développement qui, à plusieurs reprises, ont affirmé leur attachement à une atténuation des effets de la crise sur les pays les plus pauvres.

La nécessaire augmentation de l'aide aurait toutefois des effets limités si elle n'est pas sous-tendue par les méthodes de gestion appropriées axées sur les principes de prévisibilité, d'harmonisation, de contrôle et d'évaluation des résultats, suivant les priorités nationales des pays bénéficiaires.

Par ailleurs, les partenaires au développement devraient adopter une répartition sectorielle novatrice des ressources afin de trouver le juste équilibre nécessaire entre le secteur social et le secteur productif garant d'une croissance durable.

Monsieur le Président,

La problématique du développement des pays du Sud ne saurait cependant se confiner au volume et à la qualité de l'aide. Elle implique également la mise en place d'un système commercial international plus juste. Il faudrait un changement de l'architecture du commerce international mettant l'accent sur un mécanisme de compensation pour les pays exportateurs de matières premières et les protégeant contre les distorsions du marché.

La crise financière et économique que traverse le monde aujourd'hui nous indique que la globalisation de l'économie et des marchés ne s'est pas accompagnée d'une régulation adéquate du système financier et des politiques macroéconomiques. Le dogme très répandu de l'autorégulation des marchés a conduit à une autodestruction de ces derniers.

Il est donc essentiel, si l'on veut résoudre durablement cette crise, de procéder à une réforme du système financier et monétaire international. C'est dire que l'on ne peut indéfiniment se dérober à la nécessité de mettre en place une gouvernance économique mondiale capable de réguler les marchés financiers et d'assurer la surveillance des politiques macroéconomiques, afin d'identifier de façon précoce et de résoudre les déséquilibres qui ont conduit à la situation actuelle.

Les défaillances systémiques révélées par cette crise, ainsi que la propagation de ses effets, appellent nécessairement une réponse coordonnée à l'échelle internationale.

La mondialisation d'une part, et le caractère global de la crise actuelle d'autre part rendent nécessaire, quelle qu'en soit la forme ou l'ampleur, une réforme des structures financières et monétaires internationales, de leur gouvernance et de leur méthode de travail.

Une meilleure représentation des pays en développement au sein de ces structures n'est plus seulement une revendication de principe, mais une exigence éthique et une condition nécessaire à l'efficacité du système.

Dans cette optique, le Chef de l'Etat camerounais S.E. Paul BIYA avait il y a quelques années et du haut de cette tribune, proposé la création d'un Comité d'Ethique au sein des Nations Unies.

Aujourd'hui plus que jamais, l'environnement économique international qui a un impact direct sur le bien être et le devenir de l'humanité, doit être considéré comme un bien public mondial. La gestion d'un tel bien ne peut s'inscrire que dans une approche multilatérale inclusive. Ainsi, l'avènement d'une nouvelle gouvernance économique mondiale devrait être envisagé avec une meilleure insertion des pays en développement dans les instances et processus de prise de décisions. Comme le souligne un rapport récent de la CNUCED sur les questions systémiques et la coopération économique, je cite : « l'Organisation des Nations Unies doit jouer un rôle central en guidant ce processus de réforme. Elle est la seule institution dont l'universalité et la crédibilité permettent de garantir la légitimité et la viabilité d'un système de gouvernance réformé ». Fin de citation.

Il est crucial en ces temps difficiles que les préoccupations de portée nationale prennent dûment en considération l'avenir de la communauté humaine tout entière. La lutte contre la pauvreté et les inégalités ne peut faire l'économie d'un sursaut d'humanité. Si nous persévérons dans l'égoïsme comme ce fut le cas lors de la crise des années 70 et si nous ne sommes pas tous disposés à apporter à la situation actuelle des réponses imprégnées d'humanité, nos conférences continueront d'être des moments de recyclage de discours partisans et de déclarations en déphasage avec les intérêts communs supérieurs de l'humanité dont la paix, la sécurité, le bien-être de chacun et de tous sont les éléments les plus déterminants.

Je vous remercie.